



NON à l'inclusion systématique et forcée

NON à l'Acte 2 de l'Ecole inclusive

Tous en grève et en manifestation à Paris, jeudi 25 janvier 2024

En réponse à l'appel de la conférence nationale de 230 délégués le 17 novembre 2023, la FNAS FO tient tout d'abord à rappeler que :

- Le 100 % inclusif laisse un grand nombre d'enfants en situation de handicap et leur famille sur le carreau.
- La transformation radicale de l'offre de service en lien avec la volonté du gouvernement de mettre en place l'inclusion systématique avec « l'école pour tous » et à tout prix, installe des enfants dans la souffrance.
- Des nouvelles formes de travail « hors des murs » des établissements modifient de façon drastique les métiers de l'éducation spécialisée.

Cet accompagnement à la carte qui s'impose aux professionnels du secteur dégrade, de fait, nos conditions de travail. Nous ne sommes plus dans une logique de places suffisantes, mais dans une logique de « file active », plaçant les établissements en un système « ambulatoire ».

C'est pourquoi La FNAS FO invite ses syndicats à répondre positivement à cet appel, à se réunir avec les personnels de l'Education Nationale pour organiser la grève et la montée à Paris.

Tous en grève et en manifestation, à Paris, jeudi 25 janvier 2024

Portons tous ensemble nos revendications au Ministère de l'Education Nationale.

La FNAS FO est CONTRE la marchandisation de notre secteur, l'individualisation des droits, la fusion des dispositifs qui restreint de fait les moyens humains, et le passage d'une logique de places à une logique de « file active ».

Elle est POUR :

- Le retrait de l'Acte 2 de l'école inclusive ;
- Le retrait de l'article 53 du projet de loi de finance créant les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) ;
- Le maintien et la création des places et des postes nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté ;
- Le maintien sans limitation de places qui fait référence à l'amendement Creton (Loi n°89-18 du 13 janvier 1989) ;
- Un vrai statut et un vrai salaire des Accompagnants des Elèves en situation de Handicap (AESH) et Assistants d'Education (AED) ;
- L'abandon des Pôles Inclusifs Accompagnement Localisés (PIAL) ;
- La défense des diplômés d'état et des métiers du social

Paris, 8 décembre 2023